



Commission des dynamiques territoriales

5 - Administration générale

Cession de terrain à SCHIRMECK

Rapport n° CP/2015/496

Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les modalités de cession d'une parcelle de terrain située à SCHIRMECK

Dans le cadre de la mise en vente du bien immobilier de la maison blanche, route de Barembach à SCHIRMECK, le Département du Bas-Rhin a été saisi d'une demande du propriétaire de la maison de la radio locale (Radio Coyroye de la Bruche) qui souhaite acquérir une partie de ce terrain afin d'y aménager un parking pour son association, parcelle jouxtant le bien immobilier mis en vente.

Il a été convenu de répondre favorablement à cette demande.

Ainsi, le futur acquéreur a mandaté un cabinet de géomètre pour réaliser les travaux d'arpentage afférents à cette vente et entièrement à sa charge.

La cession porte sur la parcelle cadastrée sous-section 25 n°(B)/78 (numéro provisoire) d'une surface totale de 5.07 ares.

Conformément à l'estimation qui a été faite par le Services des Domaines, la valeur vénale a été fixée à 2000 €/l'are.

En vertu de l'article L3213-1 du code général des collectivités territoriales, la vente pourrait s'effectuer aux conditions suivantes :

$$2000 \text{ €/are} \times 5.07 \text{ ares} = 10\,140 \text{ €}$$

La vente sera formalisée par un acte administratif.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président:

- approuve la cession de la parcelle cadastrée sous-section 25 n°(B)/78 (numéro provisoire) d'une surface totale de 5.07 ares au profit de la Radio Coyroye de la Bruche;

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative

Elle désigne, par ailleurs, Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental du Bas-Rhin, comme représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette vente.

Strasbourg, le 15/10/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY